

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC

Université Kasdi Merbah Ouargla

Axe n°01- Simplification des procédures

Délivrance des diplômes	Vice-rectorat des Cycles 1 et 2
	• Date limite de dépôt des dossiers des promotions sortantes : 02 mars 2014 (premières pièces du dossier) • Vérification des relevés de notes L1/L2 et M1 • Vérification des attestations établies
	• Délibérations finales du 17 au 18 juin 2014
	• Date de réception des dossiers des promotions sortantes : 19 juin 2014 (dernières pièces du dossier) • Vérification des PV de délibérations • Vérification des relevés de notes L3 et M2 • Vérification des annexes descriptives • Vérification des attestations établies
	Date de restitution des attestations établies par les facultés : 10 juillet 2014
	Date de délivrance des attestations établies par les facultés : du 14 au 17 juillet 2014
	• Délivrance des diplômes : • promotions sortantes juin 2014 : délivrance avant juin 2015 • promotions d'avant juin 2013 : au fur et à mesure
	Vice-rectorat : Cycle 3 et HDR / doctorat ès sciences
	• Magister et doctorat : • en cas de corrections : un délai de 15 jours, après la soutenance, est accordé au candidat. L'attestation provisoire est alors délivrée dans les 3 jours qui suivent. • en cas d'absence de corrections : l'attestation provisoire est délivrée dans les 3 jours qui suivent la soutenance.

	• Habilitation : l'attestation est délivrée dans les 3 jours qui suivent la soutenance.
	• Délivrance des diplômes : • promotions sortantes juin 2014 : délivrance avant juin 2015 • promotions d'avant juin 2013 : au fur et à mesure
Axe n° 02- Accueil du public	
Réception du public	Les Vice-rectorats : 02 jours * lundi : de 08 h 30 à 11 h30 * mercredi : de 14 h 30 à 16 h 30 Les facultés et les départements ont leurs propres plannings : 2 jours : début et fin de semaine
Orientation du public	Les mesures du plan d'action sont déjà en place.
Traitement des doléances du public	Les mesures du plan d'action sont déjà en place.
Axe n° 03- Information du public	
Renforcement des supports d'information	Les mesures du plan d'action sont déjà en place.
Axe n° 04- Généralisation des technologies de l'information et de la communication	
Informatisation des services	Les mesures du plan d'action sont déjà en place.
Axe n° 05- Participation du citoyen à la gestion et à l'amélioration du service public	
Implication des étudiants et des enseignants	• Sensibilisation et orientation des futurs bacheliers dès le mois d'avril aux moyens de guides et de brochures • Sensibilisation et orientation continues des futurs bacheliers via le site de l'université • Rencontres périodiques déjà en œuvre (CP matière, CP niveau, CP département) • Rencontres périodiques déjà en œuvre via la Cellule de suivi pédagogique • Organisation déjà en œuvre des Cnepruiales et des Doctoriales

Axe n° 06- Valorisation de la ressource humaine		
Renforcement des capacités des agents publics	• Cycles de formation du personnel administratif et technique déjà en place • Encouragement du mérite personnel : « Prix du Rectorat » (depuis 2012)	
Axe n° 07- Amélioration du cadre de vie du citoyen		
Université espace de vie et de savoir	• Programmation de campagnes d'intérêt général : journée de l'arbre, journée de l'eau, journée de l'environnement	
	• Activités sportives et culturelles déjà en œuvre	
	• Sorties pédagogiques en milieux productifs pour filières d'excellence (agronomie et hydrocarbures)	
	- Étude, réalisation et équipement d'un Centre d'Impression et d'Audio-visuel	- Mémoire (<i>chroniques</i>) scientifique de l'établissement
	- Étude, réalisation et équipement d'un Centre intensif des langues (<i>CEIL</i>) - Équipements didactiques	- Renforcement de l'ouverture à l'international - Ateliers d'écriture scientifique - Stages de formation de formateurs
	- Médiathèque (nouveau campus IV: <i>10 000 places pédagogiques</i>)	- Espace d'activités pédagogiques ciblées
	- Étude, réalisation et équipement d'une Bibliothèque numérique	- Maîtrise de l'information et veille scientifique
	- Équipement informatique (clients légers) pour bibliothèques	- Renforcement des moyens de gestion des bibliothèques
	- Complément d'équipements de l'Auditorium (<i>système de traduction simultanée et air conditionné</i>)	-Ouverture à l'international - Manifestations scientifiques en co-parrainage (<i>Label scientifique</i>)
	- Acquisition d'équipements de Télésurveillance	- Sécurisation du périmètre de l'établissement